

Recommandations générales

● VACCINATIONS

Les vaccinations peuvent être possibles dans certains cas. Parlez-en à votre médecin.

● BILANS SANGUINS

Une surveillance du bilan sanguin sera effectuée régulièrement afin de suivre la tolérance et l'efficacité du traitement.

● HYGIENE DE VIE

Il est important de respecter une bonne hygiène de vie : si vous consommez du tabac, parlez-en à votre médecin, il pourra vous aider à arrêter.

● MEDICAMENTS ASSOCIES

Ne prenez pas de médicament, même délivré sans ordonnance sans en parler avec votre médecin.

Le pamplemousse doit être évité sous toutes ses formes (fruit, jus) ainsi que le Millepertuis ou herbe de la Saint Jean.

Informez votre médecin des traitements que vous prenez habituellement car certains peuvent interagir avec votre traitement (par exemple les antiacides utilisés en cas de brûlure d'estomac). Demandez conseil à votre pharmacien.

Certaines plantes ou tisanes peuvent interagir avec votre traitement, demander conseil à votre pharmacien

● AUTRES REMARQUES

En cas d'oubli de prise : ne pas prendre la dose oubliée, la dose suivante sera prise le lendemain à l'heure habituelle, sans doubler la dose. Noter l'oubli.

En cas de vomissement après la prise de Palbociclib : ne pas reprendre la dose. Attendre la prise suivante et ne pas doubler la dose.

Protocole IBRANCE

Vous allez suivre un traitement par IBRANCE® (Palbociclib)

Ce médicament sera pris par voie orale, pendant le repas, une fois par jour à heure fixe pendant 21 jours consécutifs, suivis de 7 jours sans traitement (cycle complet = 28 jours).

Les gélules doivent être avalées entières (ne pas les ouvrir, les mâcher ou les broyer).



Ce document a été élaboré par le **groupe pharmacien du réseau Oncauvergne** et validé par le conseil scientifique. **Ce document d'information n'a aucune valeur contractuelle.** Malgré le soin apporté à la rédaction de ces fiches, une erreur ou une coquille a pu s'y glisser et ne pourra pas être imputée aux auteurs.

Le réseau Oncauvergne, réseau régional de cancérologie en Auvergne a pour mission de favoriser l'homogénéité de la prise en charge des cancers dans la région en mettant à disposition des professionnels de santé des outils concernant les bonnes pratiques, la communication et la formation. Il doit également mettre en œuvre des actions d'information à destination du public.

Protocole **IBRANCE**

FRÉQUENCE	PRÉVENTION	QUE FAIRE ?
<p>Fréquents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Troubles hématologiques, risque d'infection, fièvre. • Fatigue. • Nausées, vomissements, perte d'appétit. • Stomatite, mucite : aphtes, ulcérations dans la bouche. • Diarrhées. • Toxicité cutanée : Rougeur de la peau, sécheresse éruptions cutanées, acné, démangeaisons, assèchement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter les contacts avec les personnes malades ou enrhumées. Se laver souvent les mains. Faire pratiquer les bilans sanguins prescrits. • Anticiper les moments de fatigue et prévoir des moments de repos. Se fixer des priorités. • Manger lentement et fractionner les repas (manger des petites quantités mais plus souvent). Des antiémétiques pourront être prescrits par le médecin. • Se brosser régulièrement les dents avec une brosse à dents souple, éviter les dentifrices mentholés. Eviter les aliments trop chauds, épicés, irritants, l'alcool et le tabac. • Eviter les aliments épicés et frits. Limiter la consommation de caféine, lait, fruits, légumes crus, céréales. Privilégier les féculents, carottes, bananes... Prendre les médicaments anti-diarrhéiques prescrits par le médecin. • Utiliser un savon doux et une crème émolliente tous les jours. Eviter les expositions au soleil, utiliser un écran total. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre votre température régulièrement, contacter le médecin en cas de signes infectieux (fièvre > 38°C, frissons ou sueurs, toux...). • En parler au médecin. • Si les vomissements ont lieu moins d'une heure après la prise du médicament antiémétique, (sauf Lyoc), renouveler la prise. Prévenir le médecin si les vomissements persistent. • Le médecin pourra vous prescrire des bains de bouche à base de bicarbonate. Si les ulcérations s'aggravent, prévenir le médecin qui pourra prescrire un traitement adapté (séances de laser à basse énergie). • Boire beaucoup d'eau (2L par jour). Si les diarrhées persistent plus de 48 h prévenir le médecin. • En parler au médecin.
<p>Moins fréquents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vision floue, sécheresse oculaire, larmoiements. • Saignements de nez. • Troubles du goût. 		<ul style="list-style-type: none"> • En cas de vision floue, douleur oculaire, œil gonflé, larmoiements, sensibilité inhabituelle, alerter le médecin. • En parler au médecin. • En parler au médecin.

Ne soyez pas inquiet à la lecture de ces effets, il est possible que vous n'en éprouviez aucun.